

CHARTRE DU TEMPS MÉRIDIEN

Pôle Enfance Jeunesse – Commune de Thumeries

Année scolaire 2026-2027

Notre ambition

Faire du temps du midi une vraie pause dans la journée de l'enfant : un temps pour manger, jouer, souffler, vivre avec les autres et gagner progressivement en autonomie.

Le temps du midi fait partie de la journée de l'enfant, mais ce n'est pas un deuxième temps de classe. Entre le repas et les moments qui l'entourent, les enfants ont besoin de manger dans de bonnes conditions, mais aussi de jouer, bouger, discuter ou parfois simplement rester tranquilles.

Cette charte donne un cadre commun à l'équipe. Elle présente ce que nous voulons pour les enfants et fixe les grands repères qui guident nos pratiques au quotidien.

Cette charte constitue le cadre éducatif du temps méridien organisé par la commune de Thumeries. Elle complète le règlement de fonctionnement du Pôle Enfance Jeunesse et les procédures internes du service.

1. Nos objectifs

Veiller au bien-être et à la sécurité. Chaque enfant doit pouvoir manger, jouer et évoluer dans un cadre rassurant, avec des adultes présents et attentifs.

Respecter les besoins et le rythme de chacun. Tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins au même moment. Le temps du midi doit laisser une place au repas, au jeu, au mouvement et au calme.

Accompagner l'autonomie. Selon leur âge et leurs possibilités, les enfants sont encouragés à essayer, faire davantage seuls, demander de l'aide lorsque c'est nécessaire et prendre progressivement des responsabilités.

Apprendre à vivre avec les autres. Le repas et les temps de jeu permettent d'apprendre à attendre, partager, respecter les autres, exprimer un désaccord et connaître les limites.

Permettre à chacun de trouver sa place. Les attentes et l'accompagnement sont adaptés à l'âge et aux besoins de chacun. Les PAI et les informations indispensables à la sécurité de l'enfant sont connus des professionnels concernés. Les adaptations sont mises en œuvre dans le respect de la confidentialité, sans isoler ni désigner inutilement l'enfant.

Lorsque la situation le nécessite, l'organisation est recherchée avec la famille, l'école et les professionnels concernés, dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun.

2. Nos moyens

Le repas

Le repas doit rester un moment agréable. Les enfants sont invités à découvrir et à goûter sans que cela devienne un rapport de force. Nous les aidons à mieux connaître leur appétit, à limiter le gaspillage et à gagner en autonomie, chacun à son rythme.

Le temps consacré au repas doit trouver un juste équilibre : laisser à chacun le temps de manger sans être pressé, sans pour autant prolonger inutilement le passage à table. Une vigilance particulière est portée au bruit. L'objectif n'est pas d'imposer le silence, mais de permettre à tous de manger et d'échanger dans une ambiance supportable et agréable.

Les règles et les repères

Certaines règles ne sont pas négociables, notamment lorsqu'elles concernent la sécurité, le respect des autres, l'hygiène ou le fonctionnement du service. Les violences, les insultes, les humiliations, les moqueries répétées et les mises à l'écart ne sont pas acceptées. Les règles sont expliquées et travaillées avec les enfants afin qu'ils comprennent ce qui est attendu et pourquoi.

Les repères sont simples, adaptés à l'âge et visibles là où ils sont utiles : restaurant, cour ou espaces de jeux. Ils sont repris dans l'année lorsqu'une difficulté revient ou qu'un rappel est nécessaire.

Lorsqu'un conflit survient, l'adulte protège, apaise et aide les enfants à comprendre ce qui s'est passé.

Il rappelle les limites et recherche, lorsque cela est possible, une réparation en lien avec la situation, proportionnée et comprise par l'enfant. Celle-ci ne doit jamais l'exposer, le rabaisser ou l'humilier devant le groupe. L'intervention de l'adulte exclut toute humiliation, menace ou sanction collective.

Le jeu, les activités et le temps libre

Un enfant n'a pas besoin d'être occupé en permanence. Le jeu libre, la discussion, le mouvement ou un moment plus calme ont toute leur place. L'équipe propose aussi régulièrement des jeux, activités ou petits projets adaptés aux espaces et aux envies des enfants.

La participation et l'autonomie

Les enfants participent à la vie du temps méridien : ranger, aider, prendre soin du matériel, proposer une idée ou prendre une petite responsabilité. Tout au long de l'année, l'équipe les encourage à faire progressivement davantage par eux-mêmes, en tenant compte de leur âge, de leurs possibilités et de leur rythme. Les enfants peuvent aussi exprimer ce qu'ils apprécient, ce qui les gêne et leurs idées pour améliorer ce temps. Leur parole est écoutée et prise en compte dans le cadre fixé par les adultes.

Les émotions et les relations entre enfants

Les émotions font partie de la vie du groupe. L'adulte aide l'enfant à mettre des mots sur ce qu'il ressent, à retrouver son calme et à exprimer son désaccord sans violence. Il accueille l'émotion, tout en maintenant les limites nécessaires.

Les moqueries, humiliations, mises à l'écart et comportements répétés envers un enfant ne sont pas banalisés. L'adulte intervient, protège l'enfant concerné, écoute les différents enfants et transmet la

situation au responsable. Lorsqu'une situation se répète ou devient préoccupante, elle est partagée avec l'école afin qu'une réponse cohérente puisse être apportée.

Lorsqu'un enfant confie une situation préoccupante ou présente des signes pouvant faire craindre un danger, l'adulte l'écoute sans chercher à mener lui-même une enquête. Il transmet rapidement les faits et les propos entendus au responsable. La situation est ensuite examinée avec les responsables concernés afin de déterminer les suites à donner, dans le respect du cadre de la protection de l'enfance.

En cas de danger grave ou immédiat, l'alerte est donnée sans délai selon la procédure prévue par le service.

3. Le fonctionnement du temps du midi

L'organisation varie selon les écoles, les effectifs, les espaces et les horaires, mais elle doit toujours permettre de trouver un équilibre entre le repas et les autres besoins des enfants.

La sécurité et le suivi des enfants

À chaque prise en charge, les enfants présents sont vérifiés à partir d'une liste actualisée. Toute absence non prévue ou toute différence constatée est immédiatement signalée au responsable et vérifiée.

Les départs et les retours pendant le temps du midi sont enregistrés et transmis à l'équipe selon la procédure du service. Aucun départ ne peut avoir lieu sans respecter les autorisations prévues. Un nouveau contrôle est réalisé lors des changements de lieu et avant le retour en classe. À tout moment, les encadrants doivent savoir quels enfants sont sous leur responsabilité.

Les informations nécessaires à la sécurité et à l'accompagnement des enfants sont transmises lors de chaque changement de groupe ou de responsable. Les échanges utiles avec l'école permettent d'assurer une continuité lorsqu'une situation concerne la santé, la sécurité ou le bien-être d'un enfant.

Lorsqu'un AESH accompagne un enfant pendant la pause méridienne, son intervention s'organise avec le responsable du service et l'Éducation nationale. Cet accompagnement individuel ne se substitue pas à la surveillance et à l'encadrement du groupe, qui restent assurés par le service municipal.

Tout incident, accident, comportement préoccupant ou situation inhabituelle est pris en charge, transmis au responsable et, si nécessaire, consigné selon la procédure du service. Les familles sont informées selon la nature et la gravité de la situation. Cette information est donnée par le professionnel ou le responsable désigné, conformément à la procédure du service. Les situations graves ou sensibles sont systématiquement prises en charge par le responsable.

Moment	Nos repères
Avant le repas	Accueillir les enfants, poser un cadre clair et proposer un temps adapté : jeu, mouvement, activité ou moment plus calme.
Pendant le repas	Accompagner sans faire systématiquement à la place, veiller à l'ambiance, au bruit, au respect des autres, à l'appétit et au rythme des enfants.
Après le repas	Permettre aux enfants de profiter réellement de leur pause : jouer, bouger, participer à une proposition ou se poser.

4. La posture des encadrants de restauration scolaire

Les encadrants sont présents et disponibles auprès des enfants. Ils observent, écoutent, expliquent et interviennent lorsque cela est nécessaire. Ils adoptent une attitude calme, respectueuse et rassurante, tout en posant des limites claires. La bienveillance ne signifie pas laisser faire.

Ils sont attentifs aux changements de comportement, à l'isolement d'un enfant, aux moqueries et aux situations qui se répètent. Ils ne banalisent pas ce qu'ils voient ou ce qu'un enfant leur confie. Ils interviennent avec calme, transmettent les faits observés et respectent la confidentialité.

Ils se répartissent dans les différents espaces afin d'assurer une surveillance active et de rester au contact des enfants. Les échanges entre collègues sont nécessaires pour assurer de bonnes transmissions et coordonner l'équipe. Ils restent centrés sur le fonctionnement du service et les besoins des enfants.

Les professionnels ne se contentent pas de surveiller. Ils proposent, jouent, montrent, encouragent, aident ou font avec les enfants. Ils savent également laisser aux enfants une place pour jouer librement, tout en restant attentifs et disponibles.

Tous contribuent au cadre collectif. Les informations utiles sont partagées, les décisions prises en équipe sont appliquées par tous et chacun apporte son aide ou prend le relais lorsque la situation le nécessite.

5. La place des familles

Les familles doivent pouvoir recevoir les informations utiles concernant leur enfant et comprendre les grands repères du temps méridien. Seules les informations nécessaires à la sécurité, à la santé, au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant sont partagées avec les agents concernés.

Lorsqu'un encadrant est avec un groupe, sa priorité reste les enfants dont il a la responsabilité. Si un échange avec une famille nécessite davantage de temps, un autre moment est proposé ou la situation est transmise au responsable.

Pour toute question nécessitant un échange approfondi, les familles peuvent contacter la direction du service Pôle Enfance Jeunesse. Toute difficulté signalée est prise en compte, transmise à la personne compétente et fait l'objet d'un retour adapté.

6. Évaluer et faire évoluer la charte

L'évaluation doit rester simple et utile. Il ne s'agit pas d'évaluer les enfants comme à l'école, mais de regarder si nos objectifs se retrouvent réellement dans le quotidien et ce qui doit être ajusté.

Observations	Comment ?	Quand ?	But
Bien-être	Observation des temps de repas et de jeu, parole des enfants, signes de fatigue ou d'isolement	Au quotidien	Les enfants disposent réellement de temps pour manger, jouer, bouger ou se reposer selon leurs besoins.
Autonomie	Observation du quotidien	Au quotidien	Les enfants réalisent progressivement davantage de gestes seuls, selon leur âge et leurs possibilités
Relations et vie collective	Ambiance, règles, conflits, isolement, moqueries	Au quotidien et lors des bilans d'équipe	Les situations répétées sont repérées, transmises et font l'objet d'un suivi
Repas	Ambiance, niveau sonore, durée du repas, gaspillage et difficultés récurrentes	Par période	Le niveau sonore, la durée du repas et les difficultés récurrentes sont régulièrement analysés avec l'équipe
Participation	Idées, responsabilités, activités	Bilans d'équipe	Des idées ou responsabilités proposées par les enfants sont effectivement mises en œuvre.
Sécurité et suivi	Présences, départs, retours, transmissions, incidents	Au quotidien	Les écarts de présence, incidents et défauts de transmission sont repérés et corrigés

Le responsable du service organise les temps d'évaluation avec l'équipe. Les constats s'appuient sur les observations des professionnels, la parole des enfants, les retours des familles et quelques données simples. Un point est fait au cours de l'année et un bilan en juin afin de faire évoluer les pratiques et l'organisation lorsque cela est nécessaire.

Pour aller plus loin avec l'équipe

La charte pose les repères communs. Les temps de préparation permettront de les traduire concrètement dans les pratiques, à partir de fiches simples travaillées avec l'équipe : sécurité et transmissions, repas et autonomie, règles et gestion des conflits, surveillance active, travail d'équipe et évaluation.

Chaque professionnel s'engage à connaître, respecter et mettre en œuvre les principes de cette charte dans l'exercice de ses missions.

Présentée à l'équipe le : 28 et le 31/08/2026

Mise en application à compter du : 01/09/2026